

Transmission par courriel

Le 15 février 2016

Madame Catherine Ferembach
Sous-ministre associée
Secrétariat à la condition féminine
905, Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5M6

Objet : Consultation – « Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes »

Madame la Sous-ministre associée,

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance du *Cahier de consultation – Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, transmis dans le cadre de la démarche d'actualisation de la politique et du plan d'action contribuant à réduire les inégalités persistantes et préoccupantes entre les femmes et les hommes.

En réponse à votre invitation de partager avec vous les préoccupations et les recommandations sur le sujet, j'ai le plaisir de vous transmettre des commentaires concernant les enjeux rejoignant les réalités de notre organisation. Tel que suggéré dans le cahier de consultation, une brève description du Curateur public précède la présentation de ces commentaires.

Présentation du Curateur public du Québec

Le Curateur public veille à la protection de personnes inaptes. Un adulte peut être déclaré inapte par le tribunal lorsqu'il est incapable de prendre soin de lui-même ou de gérer ses biens et qu'il a besoin d'être représenté dans l'exercice de ses droits civils. Une mesure de protection est alors ouverte pour lui et un représentant légal est nommé. Il s'agira d'un tuteur, d'un curateur ou d'un mandataire. De plus, un tuteur aux biens sera nommé à un mineur ayant un patrimoine important. Un proche peut agir à titre de représentant légal, ou, en dernier recours, le Curateur public peut être nommé tuteur ou curateur. Les principales causes d'inaptitude des adultes sont les maladies dégénératives, la déficience intellectuelle, les maladies mentales et les traumatismes crâniens. Le Curateur public s'assure que les décisions sont prises dans l'intérêt de la personne, le respect de ses droits et pour la sauvegarde de son autonomie.

...2

Le Curateur public accompagne les familles et les proches agissant à titre de tuteur ou curateur. Il exerce aussi une surveillance auprès d'eux quant à l'administration du patrimoine de la personne représentée. Au Québec, il y a actuellement environ 42 000 personnes représentées. L'organisation s'acquitte de sa mission grâce à un personnel de plus de 650 personnes.

Commentaires

Trois des sept thèmes soulevés dans le cahier de consultation sont particulièrement liés aux réalités du Curateur public, à savoir la conciliation travail-famille, l'intégrité et la sécurité des personnes ainsi que la participation aux lieux de pouvoir. Ceux-ci concernent trois publics différents et sont tous reliés à l'enjeu de la réduction des inégalités les plus préoccupantes entre les hommes et les femmes. Ces trois thèmes constituent, pour le Curateur public, des priorités d'action pour le Québec.

Concernant la conciliation travail-famille, le Curateur public constate que, parmi sa clientèle, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à agir à titre de représentant légal et il considère que des mesures de soutien supplémentaires aux proches-aidants pourraient aussi bénéficier aux représentants légaux. Pour sa part, le Curateur public accompagne les familles et les proches agissant à titre de tuteur ou curateur en les informant et en les soutenant dans leurs tâches.

La violence faite aux personnes âgées ou ayant des incapacités, plus fréquente envers les femmes, préoccupe aussi le Curateur public, puisqu'elle concerne sa clientèle. Les personnes représentées sont en effet particulièrement vulnérables et à risque de violence. À cet égard, le Curateur public s'efforce en continu, avec ses partenaires, de prendre des mesures pour prévenir les abus et pour soutenir personnellement et légalement les personnes représentées victimes d'agresseurs.

Enfin, comme dans l'ensemble de la fonction publique, le Curateur public constate une sous-représentation des femmes parmi ses cadres. L'organisation prévoit s'inscrire dans la stratégie gouvernementale visant la parité parmi le personnel de cadres.

Pour plus d'information, j'invite votre équipe à communiquer avec la responsable en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au Curateur public, M^{me} Camille Crevier, au 514 873-1823.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sous-ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le curateur public,



Normand Jutras